

<https://www.snetap-fsu.fr/Une-note-de-service-qui-reconduit-les-priorites-des-2-rentrees-precedentes-sans.html>



# Une note de service... qui reconduit les priorités des 2 rentrées précédentes sans les moyens correspondants !

- Les Dossiers - Politique Scolaire et Laïcité - Carte scolaire, notes de rentrée - NS de rentrée et politique scolaire -  
Date de mise en ligne : mercredi 24 juin 2026

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

La note de service fixant les priorités pour l'année scolaire 2026-2027 est sortie.

Trois priorités sont réaffirmées :

- + les Valeurs de la République
- + Le renouvellement des générations des agriculteur-rices
- + Les transitions climatique et environnementale ... en lieu et place de l'agro-écologie !

Avec ces trois priorités, le SNETAP-[FSU](#) ne peut qu'être d'accord mais...

+ **Concernant les Valeurs de la République**, le SNETAP-FSU rappelle ses revendications déjà anciennes pour que cette priorité devienne davantage encore une réalité dans nos établissements :

**Priorité 1 : L'enseignement de l'EMC** doit devenir, pour le SNETAP-FSU, un enseignement sur la démocratie, pour la démocratie et par le biais de la démocratie. Former des citoyen-nés sachant-es, éclairé-es, capables de débattre, d'argumenter et d'agir dans un monde complexe. Cet enseignement ne peut s'exonérer de l'acquisition de savoirs.

**Priorité 2 :** Pour les formations qui relèvent spécifiquement de l'[EAP](#), l'attribution de volumes horaires spécifiques doit aussi permettre d'**intégrer de nouvelles thématiques essentielles : la démocratie sociale (dont le syndicalisme agricole par exemple), l'éducation à la Paix, les questions de genre, de discrimination qui doivent être étudiées**. Pour l'heure la [DGER](#) et l'inspection sont toujours aux abonnés absentes !

**Priorité 3 : La formation (initiale et continue) nécessaire pour l'ensemble des personnels**, des équipes éducatives doit être renforcée au regard des questions socialement vives que nous rencontrons chaque jour notamment suite aux drames qui ont frappé Samuel PATY et Dominique BERNARD. Des référent-es de la valeur République doivent réellement être mis en place à l'échelle locale et régionale.

En 2024, le SNETAP-FSU écrivait : « Pour finir, le SNETAP-FSU réitère son alerte face aux menaces que font peser certains collectifs d'extrême droite (comme « Parents Vigilants ») sur nos collègues et sur l'École. Il réclame un engagement du ministre et de ses services pour accompagner et protéger tous-tes les agent-es ».

Force est de constater qu'aujourd'hui, en 2026 le contexte politique avec la montée de l'extrême-droite, notamment dans des communes où se trouvent des [EPL](#) avec déjà de premières tentatives d'entrisme, ne peut que nous inquiéter et exiger de la DGER des réponses rapides pour protéger les personnels confronté-es à ces pressions.

De la même façon, le respect des Valeurs de la République passe par le respect de la liberté pédagogique des enseignant-es et donc le refus de toute pression exercée, de toute censure de projets pédagogiques qui sont, malheureusement de plus en plus fréquentes...

**Concernant la deuxième priorité**, force est de constater que l'offre de formation proposée à cette rentrée dans (quasiment) toutes les régions n'est définitivement pas à la hauteur de l'objectif affiché. La fermeture de [BTSA](#) de coeur de métier n'est en rien compensée par l'ouverture de Bachelor agro. La réduction de voilure continue. Par ailleurs, concernant le renouvellement des générations d'agriculteur-rices, la vérité des prix sera à regarder une fois encore dans le projet de loi de finances 2027, car sans la création de nouveaux emplois dans l'enseignement agricole et des crédits confortant la FPCA au lieu de l'affaiblir, et bien le renouvellement ne se fera pas ! Le

SNETAP-FSU, membre de l'Élan commun et le Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public feront tout pour que l'histoire s'écrive positivement pour une agriculture relocalisée, durable et des campagnes vivantes.

**Quant à la troisième priorité**, refusant d'associer cette priorité à une quelconque poursuite sous perfusion du "Pacte Enseignant", le SNETAP-FSU se mobilisera et contribuera pour que la nouvelle phase du dispositif « Enseigner à Produire Autrement » ([EPA 3](#)) soit ambitieuse et à la hauteur des enjeux de l'indispensable bifurcation agroécologique ! Parce que l'agroécologie, devenu un mot tabou dans la loi d'avenir d'A. Genevard, figure heureusement toujours comme un marqueur essentiel dans le Code Rural, en ce qu'il constitue bien la planche de salut d'un monde agricole en transition !

**Enfin, le SNETAP-FSU note positivement la référence répétée à la protection de l'enfance dans ce document... cependant, cela ne saurait rester des mots... il faut des actes !**

- des infirmier-es dans tous nos lycées et conforté-es : nous considérons qu'il faut abonder la dotation et renforcer le soutien de ces professionnel-les de santé souvent bien seul-es dans leur établissement, leur permettre d'avoir des outils pour mener à bien leurs missions qui pour certaines sont encadrées par la loi et pour lesquels l'employeur a une obligation de moyens.
- la priorisation du recrutement de médecins scolaires et élargissement à des assistant-s sociaux et des psychologues scolaires : afin que la vingtaine de postes ouverts il y a quelques années soient enfin pourvus, non par supplément d'âme mais par nécessité.
- le renforcement des équipes de vie scolaire : la DGER elle-même reconnaît le manque de 250 AED dans nos lycées pour être à parité de dotation avec l'Éducation Nationale
- le déploiement volontariste de l'EVARS partout en s'appuyant sur un dispositif de formation ambitieux.

Cette note de service, si le SNETAP-FSU peut en partager les objectifs, ne saurait être seule à la hauteur des enjeux qu'elle détermine... Le SNETAP-FSU appelle la ministre à s'engager davantage qu'elle ne l'a déjà fait dans les discussions budgétaires qui vont maintenant débiter pour donner à l'Enseignement Agricole Public des moyens pérennes et non des "bouts de chandelle", des expédients notoirement insuffisants.